



## Le Maire

Président de la Communauté d'Agglomération  
Gap-Tallard-Durance et du CCAS  
Vice-Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
LR/BR

Note à l'attention de l'ensemble des agents de la Ville de Gap, du  
CCAS et de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire que connaît notre pays depuis la mi-mars est sans précédent. Elle a nécessité une adaptation dans le mode de fonctionnement de nos 3 collectivités (Ville de Gap, CCAS et Agglomération Gap-Tallard-Durance) intégrant les contraintes liées au confinement décidé par le Chef de l'Etat.

Aussi, dès le 16 mars 2020, j'ai pris la décision de la fermeture de toutes les activités en dehors de celles considérées comme indispensables (EHPAD, Déchets, Nettoyement, Assainissement, Police Municipale, Transports, Population, interventions sociales, accueil des enfants des personnels soignants, parc auto, parkings, ...). La plupart des autres directions ont continué leurs missions en télétravail.

La sortie du confinement se profile et est programmée à partir du 11 mai.

Après plusieurs séances de travail avec les Directeurs Généraux en présence de la Directrice des Ressources Humaines, j'ai validé à compter du 14 mai une reprise d'activité des différentes directions, rendue possible par la fin du confinement et sous réserve des annonces que fera le gouvernement le 7 mai, avec maintien du télétravail en alternance pour les agents partageant un même bureau.

Un kit COVID composé d'une dotation de 10 masques maximum lavables et réutilisables accompagné d'une notice d'usage, d'une visière ou d'une paire de lunettes protectrice sera à récupérer auprès de votre directeur-trice entre le 11 et le 13 mai 2020 suivant un planning qu'il-elle vous communiquera. Il conviendra lors de votre venue sur votre lieu de travail d'être pourvu de ces équipements. Une vigilance particulière vous sera demandée, individuellement, pour accéder à votre lieu de travail afin d'éviter la présence de trop de personnel à un même endroit. Une prise de température sera organisée sur les sites de travail le matin tant pour le personnel que pour les visiteurs.

.../...

Des flacons de gel hydroalcoolique seront mis à disposition à proximité immédiate des copieurs ainsi que des lieux d'usage commun. Des gants pourront vous être délivrés en cas de besoin. Des séparations en plexiglass seront prévues pour les lieux accueillant du public ou les bureaux en face à face.

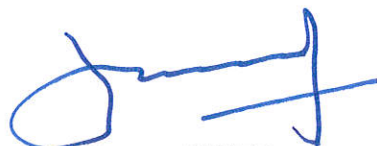
Concernant le lavage des masques fournis, je vous demanderai d'en assumer le lavage par vos propres moyens dans le respect des règles indiquées dans la notice d'utilisation.

J'insiste sur l'application stricte des gestes barrières, sur l'utilisation du kit fourni et du respect de la distanciation sociale.

De plus, un questionnaire sur votre état de santé, constituant un auto-diagnostic, sera à réaliser chaque jour avant de quitter votre domicile et les préconisations indiquées devront être mises en œuvre le cas échéant. Il sera également fourni avec le kit.

Un point régulier sera présenté tous les mardis matins en introduction de la Réunion d'Orientation afin de permettre toute adaptation nécessaire. Je vous invite dès lors à faire remonter à votre hiérarchie tout élément susceptible d'améliorer et sécuriser d'avantage votre quotidien au travail.

Je compte sur votre plein et entier investissement dans le redémarrage de nos collectivités, mettant en œuvre les processus de respect des règles sanitaires et conscient de l'importance du rôle de chacun pour que le travail puisse reprendre avec l'objectif majeur de mise en œuvre du service public et même du service au public.



Roger DIDIER